

***« Les statistiques face aux défis de la diversité culturelle  
dans un contexte de globalisation »***

**La participation culturelle dans les Pays-Bas**

**Vladimir Bina  
Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences  
Zoetermeer, Pays-Bas**

## Introduction

La recherche sur la participation culturelle, l'utilisation des médias et les loisirs ne date pas d'hier aux Pays-Bas. Les premières études dans ce domaine ont été faites avant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 50, l'Agence des statistiques des Pays-Bas a mené ses premières enquêtes nationales sur les activités de loisir (CBS 1954-66) qui analysaient en détail les visites de lieux d'animation culturelle, les arts amateurs, les habitudes de lecture et l'utilisation des médias.

Depuis les années 70, le Bureau de planification sociale et culturelle (SCP) fondé en 1973 et dont l'une des principales fonctions est de mener des recherches scientifiques sur les tendances sociales et culturelles, a poursuivi les enquêtes à grande échelle.

Les chercheurs du SCP ont eu recours plus particulièrement à deux enquêtes menées sur une base régulière. L'enquête sur les services supplémentaires (ADS) a commencé en 1979 et se répète tous les quatre ans. La plus récente enquête ADS remonte à 1999. L'enquête ADS porte sur un échantillon représentatif de quelque 15 000 répondants de la population néerlandaise. Tous les membres du ménage âgés de six ans et plus y sont interrogés. L'enquête ADS fournit des renseignements sur quatre types de participation culturelle :

- a) visites à des institutions culturelles;
- b) activités artistiques;
- c) collections d'œuvres d'art;
- d) écoute d'émissions sur les arts dans les médias.

La deuxième enquête, l'Enquête sur l'emploi du temps (TUS), est menée tous les cinq ans depuis 1975 et porte sur un échantillon représentatif de quelque 2 000 à 3 000 répondants âgés de douze ans et plus. La plus récente enquête TUS remonte à 2000. Il s'agit d'une enquête de type habituel et dans laquelle les répondants doivent tenir un journal afin de consigner ce qu'ils ont fait et où ils sont allés au cours d'une période d'une semaine, ce qui est particulièrement utile pour la recherche sur l'utilisation des médias. Les principales activités à l'étude sont :

- la lecture (livres, journaux, magazines);
- écoute de la télévision, de films vidéos et de DVD;
- écoute de la radio et d'enregistrements musicaux;
- utilisation d'ordinateurs et de l'Internet.

La grande force de ces deux outils, l'enquête ADS et l'enquête TUS, vient de leur nature longitudinale : elles nous permettent d'observer les développements et les tendances survenus au cours des vingt-cinq dernières années. Les résultats des deux enquêtes ont également servi à prévoir le développement futur dans le domaine de la culture (Van den Broek et De Haan 2000).

Il va sans dire que les résultats ont également une incidence importante sur la politique culturelle néerlandaise. Aussi, je vous présenterai d'abord un survol des principaux développements en matière de participation culturelle et d'utilisation des médias et j'aborderai par la suite la question de la politique culturelle.

## Fréquentation des institutions culturelles

Dans ses publications, le SCP fait une distinction entre la culture traditionnelle, comme le théâtre, la musique classique, le ballet, le mime, les musées et les galeries d'art, et la culture populaire, comme la musique pop, le jazz, les comédies musicales, le cabaret et le cinéma. Grosso modo, la fréquentation des institutions culturelles a légèrement augmenté depuis la fin des années 70 : en 1979, 64 % de la population néerlandaise âgée de douze ans et plus a visité, au moins une fois par année, une salle de spectacle ou de cinéma, un musée ou une galerie d'art. En 1999, ce pourcentage s'élevait à 71.

Si l'on considère les développements sociaux survenus entre 1979 et 1999, et en particulier le degré beaucoup plus élevé de scolarité de la population néerlandaise, cette croissance est plutôt modeste. Dans les années 70, environ 40 % des personnes de 30 ans avaient fait des études secondaires ou supérieures. Ce pourcentage a atteint 70 % dans les années 90 (Knulst 1995, pp. 37-38). Comme la recherche permet d'établir une forte corrélation entre la participation culturelle, et la culture traditionnelle en particulier, et le degré de scolarité, nous aurions pu nous attendre à une croissance significative, ce qui n'a pas été le cas. Cela s'explique en partie par le fait que le temps de loisirs des Néerlandais tend à diminuer, en particulier dans les années 90 : il a chuté de quelque 5 % entre 1975 et 2000 (Van den Broek 2001, p. 46). Le temps consacré aux loisirs ne diminue pas seulement en raison de la pression accrue du travail, mais également en raison d'autres facteurs comme le nombre croissant de femmes sur le marché du travail ou l'augmentation du temps consacré à la formation.

Les gens qui ont fait des études secondaires ou supérieures ont disposé de moins de temps de loisirs au cours des vingt-cinq dernières années que la moyenne de la population néerlandaise.

Les gens consacrent maintenant leur temps libre à une plus grande variété d'activités que dans les années 60 : aux visites et médias culturels s'ajoutent maintenant les sports, le travail bénévole, les clubs de loisirs, les excursions, la vie nocturne et tout le reste. (Knulst 1995, p. 47; Van den Broek 2001, p. 47).

Comme le temps libre est consacré à un plus grand nombre d'activités, moins de temps est consacré aux événements culturels. Le taux de participation décline. La plupart des gens ne se rendent plus au musée, au théâtre ou à une salle de concert qu'à l'occasion, soit quelques visites par année tout au plus.

**Tableau 1 : Visites à différents types de lieux d'animation culturelle, population âgée de 12 ans et plus, 1979-99 (en pourcentage et indice 1999, 1995 = 100)**

	1979	1983	1987	1991	1995	1999	indice
% de participants culturels	64	66	65	66	67	71	105
Culture traditionnelle	30	38	41	42	40	40	100
théâtre :	22	22	21	22	23	24	107
théâtre professionnel	.	12	12	12	13	13	104
musique classique :	12	13	14	15	16	15	90
concerts	.	.	12	13	13	13	97
opéra, opérette	.	.	5	5	7	5	78
ballet	3	3	4	4	3	3	97
mime	1	1	1	1	1	1	78
musées	25	31	34	35	31	33	106
galeries d'art	17	17	19	19	18	17	90
Culture populaire :	51	50	49	50	53	56	107
musique pop, jazz, comédies musicales	13	18	19	23	24	25	106
cabaret	12	11	10	10	11	13	125
cinéma	45	45	42	42	44	49	110
clubs de films	4	5	6	5	5	5	100

Source : De Haan 2001, p. 105.

Comme le montre le tableau 1, le taux de participation aux diverses formes de culture traditionnelle a augmenté jusqu'au début des années 90, après quoi il a décliné légèrement. Le taux de participation aux formes de culture populaire, pour sa part, a augmenté au cours de la même décennie. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que les répondants ne participent qu'aux activités de culture traditionnelle ou populaire : il y a souvent un mélange des deux.

En règle générale, les gens ne manifestent un intérêt pour la culture traditionnelle, comme la musique classique, l'opéra ou l'art, que lorsqu'ils sont plus vieux. L'âge auquel les gens commencent à s'intéresser à la culture traditionnelle s'est élevé avec les années : en 1995, le point tournant, soit l'âge auquel une personne commence à prendre part à des formes de culture traditionnelle plus souvent que la moyenne de la population se situait vers 40 ans; quatre ans plus tard cet âge était passé à 45 ans (SCR 2000, p. 502).

Les visiteurs uniquement intéressés par la culture traditionnelle ne constituent qu'une fraction de la population néerlandaise. Cet intérêt exclusif est surtout caractéristique des aînés ayant fait des études secondaires ou supérieures. À l'inverse, la proportion de la population qui s'intéresse exclusivement à la culture populaire est passée de 20 % en 1983 à 25 % en 1999. Ce qui retient surtout l'attention, c'est la prédominance de la culture populaire chez les jeunes gens ayant fait des études secondaires ou supérieures.

La majorité des participants aux activités culturelles est composée « d'omnivores », lesquels se nourrissent autant de culture populaire que de culture traditionnelle. La composition du menu a cependant changé. Les changements les plus significatifs se retrouvent chez les jeunes gens ayant fait des études secondaires ou supérieures. La portion de culture

traditionnelle, qui en 1983 était sensiblement la même que la portion de culture populaire, a chuté de façon spectaculaire entre 1983 et 1999. Les aînés ayant un même degré de scolarité comptaient davantage de formes de culture populaire dans leur menu en 1999 qu'en 1983. Les formes de culture traditionnelle étaient toutefois prédominantes.

**Tableau 2 : Type d'activités culturelles auxquelles a participé en 1983 et en 1999 la population âgée de 16 ans et plus (A) et la population ayant fait des études secondaires ou supérieures (B), selon l'âge**

	A : échantillon complet		B : niveau secondaire, 2 <sup>e</sup> cycle, niveau secondaire professionnel, professionnel supérieur et universitaire			
	16 ans et plus		16-39		40 ans et plus	
	1983	1999	1983	1999	1983	1999
Culture traditionnelle seulement	6 %	4 %	2 %	1 %	9 %	5 %
Culture populaire seulement	20 %	25 %	15 %	26 %	8 %	10 %
Combinaison de culture populaire et traditionnelle :						
Plus de culture traditionnelle que de culture populaire :	21 %	17 %	23 %	9 %	44 %	36 %
Part égale de culture populaire et de culture traditionnelle :	19 %	15 %	17 %	10 %	22 %	19 %
Plus de culture populaire que de culture traditionnelle :	29 %	36 %	42 %	53 %	16 %	30 %
Aucune participation :	4 %	3 %	0 %	1 %	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
n	12 342	11 540	3 054	3 357	1 496	2 347

Source : Van Eijck, De Haan et Knulst 2002.

Bien que les jeunes aient grandi dans un contexte propice à la participation culturelle, l'intérêt pour la culture traditionnelle n'a pas augmenté. Les jeunes gens poursuivent maintenant leurs études plus longtemps et par conséquent, ils sont plus à même d'acquérir les connaissances culturelles nécessaires. Le prix d'un billet d'entrée à un musée, un théâtre ou une salle de concert n'a qu'une incidence très faible sur la décision d'assister ou non à une représentation, à un concert ou à une exposition. Pourtant, ces conditions favorables ne se traduisent pas par un intérêt accru, pas même à long terme, lorsque les gens vieillissent.

### Participation active aux activités culturelles

Près de 40 % de la population néerlandaise âgée de 6 ans et plus, soit tout près de six millions de personnes, consacre son temps libre à un violon d'Ingres (De Haan, Van den Broek et Breedveld 2001, p. 136). Le nombre d'artistes amateurs est demeuré pratiquement

inchangé depuis les années 70 (voir également Van Beek et Knulst 1991, et De Haan et Knulst 1998).

Toutefois, avec les années, on remarque certains changements dans les diverses activités artistiques. La popularité de l'artisanat du textile, de la photographie, des films et vidéos amateurs a nettement diminué depuis le début des années 90. Les formes classiques des arts de la scène et des arts visuels, pour leur part, ont maintenu leur popularité. Dans le cas de l'artisanat du textile, le déclin pourrait être lié à une plus grande prospérité, ce qui expliquerait que les gens aient moins envie de suspendre sur les murs des tapis ou autres pièces de textile qu'ils ont fabriqués eux-mêmes en guise de décoration. Il se pourrait aussi que la montée des nouveaux médias interactifs, en particulier de l'Internet, aient rendu les anciens équipements audio-visuels comme les cinécaméras et les vidéocaméras moins attrayants. Dans la dernière édition de l'enquête ADS en 1999, cependant, aucune question ne portait sur les activités qui nécessitent un ordinateur ou l'Internet, comme la conception Web ou la conception assistée par ordinateur.

**Tableau 3 : Pratique de différentes activités artistiques, personnes âgées de 6 ans et plus, 1991 et 1999**

	Participants (% de la population)			Celles qui suivent des cours (% d'adeptes)			Celles qui appartiennent à un club (% d'adeptes)		
	1991	1995	1999	1991	1995	1999	1991	1995	1999
Dessin, peinture, graphisme	20	17	19	18	18	17	7	6	5
Sculpture, poterie (argile, céramique), fabrication de bijoux	6	5	6	22	24	19	10	8	4
Artisanat du textile, tissage	14	8	9	18	18	14	8	7	4
Chant	17	13	17	28	29	23	29	27	23
Jouer d'un instrument de musique	16	13	15	38	37	32	20	22	19
Théâtre, mime, danse populaire, ballet (incluant ballet jazz et <i>beat ballet</i> )	7	5	7	65	59	45	56	45	35
Photographie, cinéma, vidéo (autre que photos et films de vacances et de famille)	13	7	9	6	9	8	3	4	5

Source : De Haan, Van den Broek et Breedveld 2001, p. 134.

Il va sans dire que les amateurs n'abandonnent pas tous leur passe-temps avec le même sérieux. Suivre des cours et être membre d'un club sont de bons indicateurs de la concentration et du temps consacré à une activité artistique particulière. On remarque une tendance à la baisse dans les deux pourcentages d'adeptes sérieux, ceux qui suivent des cours et ceux qui appartiennent à un club. Bien que de nos jours les amateurs soient davantage enclins à pratiquer leur passe-temps dans un cadre informel, par exemple, faire

de la musique avec un groupe d'amis plutôt que dans un club de musique (De Haan 2000), le nombre décroissant d'inscriptions à des clubs ou à des cours indique que l'intensité des activités artistiques amateurs souffre de plus en plus du manque de temps. C'est d'ailleurs le cas des activités culturelles passives. Comme je l'ai déjà fait remarquer, les théâtres, les salles de concert et les musées néerlandais sont surtout fréquentés par des visiteurs occasionnels.

Traditionnellement, la grande majorité des amateurs se composait d'enfants d'âge préscolaire et scolaire. Bien que ce groupe d'âge constitue encore la plus grande partie des adeptes, les différences entre les différents groupes d'âge ont diminué graduellement en raison de la participation accrue des aînés : le citoyen artiste se fait plus vieux (De Haan et Knulst 1998).

Le statut social, établi par le degré de scolarité et le revenu familial, a moins d'incidence sur les arts amateurs que sur la fréquentation des institutions culturelles. Bien qu'il soit vrai qu'un plus grand nombre de personnes provenant des couches sociales plus élevées pratiquent une activité artistique, les différences sont moins grandes. Les femmes (44 %) toutefois sont beaucoup plus actives que les hommes (34 %).

À l'instar des activités culturelles amateurs, le travail bénévole dans le secteur du patrimoine culturel peut être considéré comme une forme de participation culturelle active. Ce travail est loin d'être aussi répandu que les arts amateurs. Seul un faible pourcentage de la population néerlandaise travaille dans les musées, les sites patrimoniaux ou aux archives dans leur temps libre. La majorité des bénévoles sont des aînés instruits (De Haan 1997).

## **Les médias**

### **Les arts et la culture dans les médias**

Grâce aux médias électroniques, il est maintenant possible de joindre un auditoire beaucoup plus vaste que les seuls visiteurs des lieux d'animation culturelle, et les nouveaux médias ont rendu possibles des types de participation qui n'existaient pas auparavant. La radio, la télévision, les cassettes audio et vidéo, les disques compacts, les ordinateurs personnels, le câble et l'Internet donnent accès à pratiquement tous les Néerlandais à la musique, aux films, aux pièces de théâtre, aux forums de discussion entre écrivains et aux débats artistiques et ce, dans le confort de leur foyer.

Les programmes culturels à la radio et à la télévision sont donc vus et écoutés par beaucoup plus de gens que les spectacles offerts par les salles de théâtre, de cinéma et de concert ou que les expositions présentées par les musées. Plus de la moitié de la population âgée de douze ans et plus écoutait de la musique classique sur CD, à la télévision et à la radio en 1999, par exemple, alors que seulement 15 % de la population assistait à des concerts de musique classique, à des opéras et à des opérettes. Les industries de la radiotélévision et de la musique ont réussi à attirer non seulement un auditoire plus vaste mais également beaucoup plus varié que les lieux d'animation culturelle ne l'ont jamais fait.

**Tableau 4 : Contact avec l'art et la culture au moyen des médias électroniques, personnes âgées de 12 ans et plus (en pourcentage), 1995-99**

	Pourcentage total de participants		Participants assidus (au moins quatre fois par année)		Participants occasionnels (moins de quatre fois par année)	
	1995	1999	1995	1999	1995	1999
Émissions culturelles radio ou télé	41	35	32	27	10	8
Musique classique radio ou télé	32	29	21	20	11	9
Musique classique disque vinyle ou CD	49	47	35	33	14	14
Films à la télé ou Vidéos pré-enregistrés	77	75	58	55	19	20
	53	62	26	34	27	28

Source : SCR 2000, p. 500.

L'intérêt pour les formes de culture traditionnelle dans les médias électroniques a diminué quelque peu de 1995 à 1999, surtout en raison de l'intérêt décroissant chez les jeunes. Les plus vieux, pour leur part, et en particulier les retraités, ont montré un plus grand intérêt pour les émissions culturelles et les enregistrements de musique classique. Bien que la quantité de films présentés à la télévision ait nettement augmenté, surtout grâce à la télédiffusion par les chaînes privées, l'intérêt n'est pas plus grand. Manifestement, le marché pour les films à la télévision est saturé.

### Utilisation des médias

Contrairement aux arts de la scène, lorsqu'il est question de l'utilisation des médias, il importe peu de savoir si les gens regardent la télévision, s'ils écoutent la radio ou s'ils lisent des journaux et des livres : pratiquement tout le monde le fait au cours de l'année. Il est beaucoup plus utile de chercher à savoir combien de temps les gens consacrent aux différents médias. Comme nous l'avons vu plus tôt, les enquêtes néerlandaises sur l'emploi du temps (TUS) comptabilisent ce temps pendant une semaine en octobre. Cette semaine a été choisie dès la première enquête de TUS, en 1975, car il s'agit d'une semaine ordinaire sans jour férié ni activité spéciale. Tout au long de la semaine, les répondants tiennent un journal pré-codé dans lequel ils consignent un certain nombre d'activités pour chaque période de quinze minutes et ce, 24 heures par jour.

La majeure partie de l'emploi du temps est consacrée aux médias, ce qui n'a rien de surprenant. La télévision l'emporte sur les autres médias en Hollande comme dans le reste du monde industrialisé. Ce qui surprend, c'est que le temps passé à écouter la télévision n'a pas beaucoup augmenté depuis 1985. Avant cette date, les Néerlandais n'avaient accès qu'à deux chaînes de télévision de service public dans leur propre langue (certains avaient aussi accès à une chaîne flamande). Vers la fin des années 80 et dans les années 90, le nombre de chaînes a augmenté considérablement, surtout grâce aux chaînes privées. De nos jours, on peut choisir parmi plus de dix chaînes de langue néerlandaise. Les gens moins instruits écoutent généralement davantage la télévision que les gens plus instruits,

mais les différences entre ces deux catégories ont diminué au cours des vingt-cinq dernières années. Les jeunes écoutent davantage les chaînes privées que les chaînes de service public. C'est l'inverse en ce qui concerne les plus vieux et en particulier, les gens de plus de 50 ans. Comme partout dans le monde, la programmation des chaînes privées néerlandaises se compose principalement d'émissions de divertissement, de téléseries et de films. Quant aux chaînes de service public, elles font l'objet d'une réglementation et doivent consacrer une grande partie de leur programmation aux bulletins de nouvelles, à l'information et à la culture.

La plupart des gens écoutent la radio dans leur voiture ou en pratiquant d'autres activités, surtout à la maison. Ils écoutent surtout les bulletins de nouvelles et de la musique classique ou populaire. Les heures d'écoute ont diminué de façon constante depuis 1975. La plus importante diminution a été constatée chez les jeunes et pourrait s'expliquer par l'utilisation grandissante de l'Internet, grâce auquel il est possible de télécharger et d'écouter de la musique (Huysmans et De Haan 2001, p. 81).

**Tableau 5 : Utilisation des médias : écoute de la télévision (incl. vidéo, chaînes de nouvelles), de la radio (incl. audio), lecture, usage d'ordinateur (incl. Internet) comme activité principale, population âgée de 12 ans et plus, 1975-2000 (en pourcentage, heures par semaine et indice 2000, 1995 = 100)**

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	indice
Utilisation de médias (heures par semaine)	18.5	17.8	19.0	18.8	18.8	18.7	100
écoute de la télévision	10.2	10.3	12.1	12.0	12.4	12.4	100
écoute de la radio	2.2	1.8	1.4	1.2	0.8	0.7	79
lecture de médias imprimés	6.1	5.7	5.3	5.1	4.6	3.9	86
ordinateur et Internet			0.1	0.5	0.9	1.8	186
Utilisation de médias : participation (%)	99	100	100	100	99	99	100
écoute de la télévision	94	96	98	97	96	97	101
écoute de la radio	68	60	52	50	41	36	89
lecture de médias imprimés	96	95	94	91	89	84	94
ordinateur et Internet			4	13	23	45	193
Utilisation des médias par les participants (heures par semaine)	18.6	17.9	19.0	18.9	18.9	18.8	100
écoute de la télévision	10.9	10.8	12.4	12.4	12.9	12.7	99
écoute de la radio	3.2	3.0	2.7	2.4	2.1	1.8	89
lecture de médias imprimés	6.4	6.0	5.7	5.6	5.2	4.7	91
ordinateur et Internet			3.5	3.7	4.0	3.9	97

Source : Huysmans et De Haan 2001, p. 77.

Depuis la première enquête en 1975, le temps consacré à la lecture a décliné. (Il est question bien entendu des médias imprimés seulement, puisque l'utilisation d'un écran de

télévision ou d'ordinateur implique également beaucoup de lecture.) La plus grande diminution se retrouve dans la lecture de livres : alors que les Néerlandais lisaient des livres en moyenne 1,6 heures par semaine en 1975, en 2000 ce chiffre est passé à près de la moitié, soit 0,9 heures par semaine. Le déclin de la lecture de livres s'est d'abord fait sentir chez les jeunes mais depuis 1995, le temps consacré par les plus vieux, soit 35 ans et plus, à la lecture de livres a également diminué. Les recherches précédentes ont permis de conclure que l'écoute de la télévision se fait en partie au détriment de la lecture de livres et de journaux (Knulst et Kraaykamp 1996, p. 203). Toutefois, le temps d'écoute n'a pas augmenté au cours des cinq dernières années. Il se peut donc que ce ne soit plus la télévision mais l'ordinateur personnel branché sur Internet qui grignote le temps consacré à la lecture de livres, de journaux et de revues (Huysmans et De Haan 2001, p. 87).

L'utilisation d'un ordinateur personnel, et en particulier de l'Internet, a augmenté de façon exponentielle ces dernières années. En 2001, 54 % de la population néerlandaise naviguait sur le Web, occupant ainsi le troisième rang parmi les pays de l'Union européenne derrière les Suédois et les Danois (Européens 2002, p. 4). Les jeunes âgés entre 12 et 19 ans viennent en tête des utilisateurs d'ordinateurs personnels et d'Internet. De 1995 à 2000, la proportion de la population néerlandaise qui utilisait un ordinateur personnel et Internet dans son temps libre a pratiquement doublé, passant de 23 % à 45 %. Comme le temps total consacré aux médias est demeuré constant au cours de cette période, soit 19 heures par semaine, il l'a été au détriment de l'écoute de la télévision et de la lecture (Huysmans et De Haan 2001, p. 90). Même si, encore une fois, il y a un lien positif entre l'utilisation d'un ordinateur personnel et d'Internet et le degré de scolarité, les différences entre les moins instruits et les plus instruits sont plus petites que dans le cas de la fréquentation des lieux d'animation culturelle : elles sont environ du même ordre que celles qui s'appliquent aux activités artistiques amateurs.

En matière de culture, certains pessimistes craignent que les gens utilisent les nouveaux médias au détriment des contacts sociaux et de la participation à la société civile. Ils pensent que les utilisateurs d'ordinateurs et d'Internet préfèrent un contact virtuel au contact réel avec une autre personne. Rien dans la recherche ne vient de confirmer cette crainte. L'usage fréquent d'Internet ne se fait pas au détriment des contacts personnels; en fait, il semblerait renforcer les contacts sociaux et l'entraide entre amis et voisins. De plus, l'Internet, grâce au courrier électronique, aux groupes de discussion en ligne, etc, sert souvent au travail bénévole (De Haan, Huysmans et De Hart 2002, p. 87).

### **Divergence des préférences entre les jeunes et les aînés**

Toutes les recherches portant sur la participation culturelle montrent qu'il y a un lien évident entre les intérêts culturels, et en particulier l'intérêt pour la culture traditionnelle, et l'éducation. Toutes choses égales d'ailleurs, les plus instruits manifestent un intérêt plus grand que les moins instruits et ce, autant chez les jeunes que chez les aînés. Les enquêtes périodiques comme les enquêtes ADS et TUS nous permettent d'établir des comparaisons entre différentes cohortes. Nous pouvons, par exemple, comparer la participation culturelle de personnes qui étaient des jeunes, des adultes ou des aînés dans les années 70 avec leurs contemporains du début du 21<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons déjà vu, la différence entre les plus jeunes et les plus vieux a connu une augmentation constante au cours des vingt-cinq dernières années.

De nombreuses recherches portant sur les différences grandissantes entre les jeunes et les aînés concernant la participation culturelle ont été menées aux Pays-Bas, principalement par des sociologues à l'emploi du SCP (ou qui l'ont déjà été) : Knulst 1989, Knulst et Kraaykamp 1996, De Haan 1997, De Haan et Knulst 1998, SCR 1998, De Haan et Knulst 2000. Dans cette dernière, Jos de Haan et Wim Knulst ont élaboré et vérifié deux théories afin d'expliquer ces divergences.

La première théorie étudiée cherche les causes dans les caractéristiques propres aux jeunes et aux jeunes adultes. Suivant cette hypothèse des étapes de la vie, le mode de vie des gens âgés entre 20 et 40 ans environ les empêche de participer à des activités de loisirs exigeant beaucoup de temps et ce, surtout en raison des exigences combinées de leur travail et de leurs responsabilités familiales. À l'étape suivante, soit vers 45 ans, les gens sont de moins en moins pressés par le temps.

La seconde explication possible, l'hypothèse de la socialisation, cherche les causes dans les changements survenus dans la façon d'élever les enfants et dans les idéaux qui s'y rattachent, et dont les effets se font sentir dans les cohortes de la nouvelle génération. On a donc supposé que les générations qui ont grandi dans les années 60 et les suivantes sont « programmées » différemment des générations précédentes, et que cette « programmation » empêche les générations plus jeunes de développer les connaissances nécessaires à la culture traditionnelle (De Haan et Knulst 2000, p. 200).

L'hypothèse de la socialisation est celle qui explique le mieux les différences de plus en plus grandes des intérêts culturels. Dans les cohortes nées après 1960, on note un intérêt moindre pour la culture traditionnelle que dans la génération née avant 1960. Cette remarque ne s'applique pas seulement au patrimoine culturel et artistique comme les musées et les monuments historiques, mais également à l'utilisation des médias. Les jeunes consacrent moins de leur temps libre à la lecture et préfèrent les chaînes de télévision privées aux chaînes de service public. Il s'agit là d'un phénomène qui s'installe graduellement, chaque nouvelle génération manifestant moins d'intérêt pour la culture traditionnelle que la précédente. Cette tendance trouve une meilleure explication dans l'hypothèse de la socialisation, laquelle suppose que, au cours des étapes ultérieures de leur vie, les gens restent fidèles aux formes de culture et aux médias qu'ils ont appris à maîtriser dans leur jeunesse (étape de la socialisation) et donc bien ancrées dans leur mode de vie. Chaque nouvelle génération est plus réceptive que la précédente aux nouvelles formes de culture et aux nouveaux médias; elle n'a pas à se débarrasser d'anciennes habitudes culturelles et se précipite volontiers sur les nouvelles formes de consommation qui la distinguent de l'ancienne génération (De Haan et Knulst 2000, p. 232).

Le phénomène dont nous venons de parler ne se limite pas au domaine de la culture. Dans les autres secteurs comme la mode, par exemple, les innovations suivent les générations et commencent à la base de la pyramide des âges.

La première cohorte à avoir manifesté moins d'intérêt pour la culture traditionnelle est celle née autour de 1960 et ce n'est pas par hasard. Vers la fin des années 60 et au début des années 70, la société néerlandaise a connu une révolution culturelle comme partout ailleurs dans le monde industrialisé. Cette révolution a eu des effets d'une portée considérable sur la manière d'élever les enfants. Les parents avaient de moins en moins recours aux règles d'éducation établies, préférant négocier avec eux. Ainsi, les enfants ont eu largement voix au chapitre en ce qui concernait leur propre éducation. Sous ce régime permissif, les

canons culturels de même que les idéaux construits autour de ces derniers ne voulaient pratiquement plus rien dire. L'idéal de l'homme cultivé avait disparu. Même dans la bourgeoisie aisée, on ne tenait plus pour acquis que les enfants allaient lire les « bons » livres d'enfants, suivre des cours de musique ou accompagner leurs parents au théâtre ou à un concert de musique classique. Nombre de mouvements de contestation de l'époque se méfiaient des conventions et des traditions entourant les arts, considérées comme des armes de l'ordre établi.

La hiérarchie culturelle qui n'avait encore jamais été remise en question perdit encore plus de force avec l'avènement de la « culture des jeunes ». Le succès mondial de groupes populaires comme les Beatles et les Rolling Stones encouragea les jeunes à définir leurs propres règles, même dans le domaine de la culture, et à attacher de moins en moins d'importance aux idéaux de leurs parents en matière de philosophie, de psychologie et de sociologie de l'art.

La démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur fut un autre facteur important. Avant 1960 aux Pays-Bas, les élèves du secondaire et les étudiants de l'université provenaient principalement de la haute société. Dans les années 60, les enfants des classes inférieure et moyenne furent de plus en plus nombreux à poursuivre leurs études jusqu'aux niveaux secondaire et supérieur. Vu le milieu dont ils étaient issus, ces élèves et étudiants n'étaient généralement pas aussi familiarisés avec les canons de la culture traditionnelle que leurs prédécesseurs des dernières décennies. Au même moment, l'enseignement secondaire et ensuite l'enseignement supérieur firent l'objet d'une réforme radicale. Ces réformes, et en particulier la loi sur l'enseignement secondaire de 1968, ont modifié le système d'enseignement secondaire, et un grand nombre de nouveaux types de cours et d'école se sont ajoutés. Le plus souvent, l'enseignement de la culture fut remplacé par un éventail plus large de sciences humaines afin de donner aux élèves les connaissances nécessaires pour affronter le monde du travail et la vie en société. Depuis la fin des années 60 jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, seules les écoles offrant le cours classique (*Gymnasium* en Néerlandais) ont consacré une part appréciable de leur programme d'enseignement à la culture. Par conséquent, la plupart des enfants qui n'ont pas été initiés à la culture traditionnelle dans leur famille n'ont eu que rarement l'occasion d'explorer ce sujet à l'école.

## **Participation des minorités ethniques aux activités culturelles**

Depuis leur accession à l'indépendance au 16<sup>e</sup> siècle, les Pays-Bas ont toujours attiré les immigrants. Ceux qui étaient persécutés dans leur propre pays en raison de leur religion, de leurs croyances ou de leurs idées cherchaient refuge dans le climat de tolérance de la république des Provinces-Unies; en effet, si le pays a connu l'épanouissement économique et culturel au 17<sup>e</sup> siècle — l'âge d'or — ce fut en grande partie grâce aux réfugiés flamands, aux huguenots français, et aux Juifs espagnols et portugais.

Jusque dans les années 60, les immigrants étaient principalement des gens qui avaient été élevés dans la tradition judéo-chrétienne. Il n'y avait donc pas une grande différence entre la culture de leur pays d'origine et la culture néerlandaise. Il en était de même pour la vague d'immigrants qui déferla sur le pays après 1948, lorsque l'Indonésie est devenue indépendante. Les choses ont changé avec l'arrivée des « travailleurs invités » dans les années 60. Ces derniers étaient généralement des musulmans qui en outre provenaient de

régions sous-développées comme l'Anatolie en Turquie et la chaîne du Rif au Maroc. Ils ne connaissent presque rien de la culture occidentale. Aujourd'hui, quelque 10 % de la population néerlandaise, soit tout près d'un million et demi de personnes, sont des immigrants de culture non occidentale. Les Turcs, les Marocains, les Surinamais et les Antillais constituent les groupes les plus nombreux. Viennent s'ajouter tous les demandeurs d'asile de partout dans le monde depuis les années 80. Leur nombre augmente rapidement, de 21 000 par année en 1990, pour atteindre un sommet de 44 000 en 2000. La plupart des immigrants s'établissent dans les grandes villes de l'ouest du pays. La majorité des élèves des villes comme Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Utrecht sera bientôt, si elle ne l'est déjà, composée de membres de minorités ethniques (Statistisch 2002; Allochtonen 1995; Tesser *et al.* 1995-2001).

Il va sans dire que des efforts considérables sont nécessaires pour assimiler les immigrants dans la société néerlandaise. Comme les formes de culture populaire et traditionnelle sont des aspects importants de la vie sociale aux Pays-Bas, les immigrants doivent se familiariser avec la culture occidentale s'ils veulent bien s'intégrer.

L'enquête ADS indique que les minorités ethniques sont sous-représentées dans le taux de fréquentation des institutions culturelles : surtout les Turcs et les Marocains et, dans une moindre mesure, les immigrants de l'ancienne colonie hollandaise du Surinam et des Antilles néerlandaises, lesquelles font encore partie du Royaume des Pays-Bas (De Haan et Knulst 2000, p. 43). Cette situation est due principalement au fait qu'ils maîtrisent mal le néerlandais et à leur faible degré de scolarité. Si l'on tient compte de ce dernier facteur, la différence disparaît : les immigrants plus instruits ne fréquentent pas moins les lieux d'animation culturelle que leurs contemporains néerlandais de souche. Ne serait-ce que pour cette seule raison, il nous fait plaisir de remarquer que le degré de scolarité des immigrants augmente : les jeunes des deuxième et troisième générations, ceux qui sont nés ou ont grandi aux Pays-Bas, sont beaucoup plus nombreux que leurs parents ou grands-parents à faire des études secondaires ou supérieures (Tesser et Ledema 2001).

Quant aux activités artistiques amateurs, les différences sont moindres : 40 % des membres de la population néerlandaise de souche sont des participants actifs, comparativement à 36 % chez les immigrants (De Haan, Van den Broek et Breedveld 2001, p. 136).

L'intérêt grandissant pour la culture occidentale ne se manifeste pas au détriment de l'intérêt pour la culture du pays d'origine : même les immigrants les plus instruits maintiennent leur intérêt pour cette dernière (Campbell, Reinsch et Driessen 1994; Rijpma et Roques 2000). À preuve, le grand nombre d'événements et de festivals qui ont été organisés dans pratiquement toutes les villes et les grandes municipalités des Pays-Bas depuis la fin des années 80, et auxquels assistent non seulement des immigrants mais également les Néerlandais de souche, enrichissant ainsi la vie culturelle du pays.

## **Comparaison internationale**

À l'instar des Pays-Bas, la plupart des pays membres de l'Union européenne font de la recherche sur la participation culturelle, mais la conception, les méthodes et la fréquence des enquêtes et les questions qu'ils posent diffèrent considérablement. Un groupe de travail, sous les auspices d'Eurostat, s'efforce donc d'harmoniser la recherche sur la

participation culturelle, en particulier avec son Rapport sur la participation aux activités culturelles (Rapport 2001). C'est le groupe de travail qui a conçu le questionnaire pour l'enquête Eurobaromètre sur la participation aux activités culturelles réalisée à l'automne 2001 dans chacun des quinze pays membres. L'enquête Eurobaromètre couvrait un échantillon d'environ 1 000 répondants dans chaque pays. À ce jour, seule une Présentation synthétique des résultats a été publiée (Européens 2002) dans laquelle on trouve des tableaux présentant les données pour chacun des pays (Eurobaromètre 2002). Les tableaux montrent que les Néerlandais comptent parmi ceux qui utilisent davantage les ordinateurs personnels et Internet. En ce qui concerne les autres activités culturelles, comme la fréquentation des salles de spectacle et des musées, la lecture de livres, de journaux et de revues et la pratique d'activités artistiques, les Pays-Bas se classent quelque part au milieu.

Sur certains aspects, les résultats de l'enquête Eurobaromètre diffèrent considérablement des résultats obtenus par nos enquêtes nationales. L'influence de différentes variables liées au milieu comme le degré de scolarité, l'âge et le sexe n'a pas encore fait l'objet d'une analyse. Eurostat entend donc effectuer une analyse plus détaillée de l'Eurobaromètre.

Andries Van den Broek et Jos de Haan ont déjà effectué une analyse du genre basée sur des enquêtes nationales effectuées dans neuf pays d'Europe. Dans tous les pays à l'étude, on établit un lien entre le degré de scolarité et la participation culturelle. Les répondants moins instruits manifestent moins d'intérêt, tant pour les formes de culture traditionnelle que pour la forme de culture populaire par excellence : les concerts pop. Cette inégalité des intérêts culturels semble découler d'un principe universel (SCR 2000, p. 543). La question est donc de savoir si les politiques culturelles en elles-mêmes peuvent vraiment changer ces inégalités. À cet égard, les politiques en matière d'éducation, lesquelles visent à inciter le plus grand nombre de jeunes possible à poursuivre des études secondaires et supérieures, sont beaucoup plus efficaces.

D'un autre côté, l'intérêt diminué des jeunes pour la culture traditionnelle semble se limiter aux Pays-Bas. Cela est étonnant, car les développements en cause sont survenus non seulement ici mais également dans tous les pays industrialisés, cf. les années 60 contestataires et la forte influence de la jeunesse sur la culture et la façon de vivre. La manière d'élever les enfants et l'éducation dans les autres pays d'Europe font peut-être davantage contrepoids à ces développements socio-culturels qu'ils ne le font en Hollande.

Toutefois, il se pourrait également que les différences constatées soient dues à la conception même des enquêtes nationales et aux questions posées. L'analyse des résultats obtenus par l'enquête Eurobaromètre pourrait fournir une première piste en ce sens, mais seulement une première piste, puisque l'échantillon était trop petit pour permettre une analyse approfondie des différences. Eurostat prévoit inclure des questions sur la participation culturelle dans une enquête à grande échelle qui doit être lancée au cours des années à venir et qui portera sur la scolarité des adultes. Ce n'est que lorsque nous aurons accès à ces résultats que nous aurons une image claire des tendances qui se manifestent dans les différents pays d'Europe en matière de participation culturelle chez les jeunes, de même que chez les adultes et les aînés, bien entendu.

**Tableau 6 : Participation à des activités culturelles, pourcentages de la catégorie des 15-75 ans ayant visité un musée ou une salle de spectacle, assisté à un concert de musique classique ou de musique pop au cours des 12 derniers mois, avec différenciation pour les jeunes et les moins instruits (a) et, dans la mesure du possible, écart par rapport à la moyenne nationale dans 9 pays d'Europe, dans les années 1990**

	Concert classique			Concert pop		
	tous	jeunes	moins instruits	tous	jeunes	moins instruits
Pays-Bas (1995)	16	-8	-7	25	+13	-13
Autres pays d'Europe de l'Ouest						
Belgique <sup>b</sup> (1998)	31	+15	-17	27	+32	-8
France (1997)	9	-3	-4	16	.	.
Grande-Bretagne <sup>c</sup> (1991)	13	-6	-4	18	+28	-3
Europe du Nord						
Danemark (1993)	16	.	.	.	.	.
Finlande (1991)	11	-1	-8	12	+25	-4
Europe du Sud						
Italie (1995)	10	0	-5	19	+20	-7
Espagne <sup>d</sup> (1990)	7	+1	4	10	+7	-3
Moyenne pour tous les pays	14	0	-7	18	+21	-6

  

	Fréquentation de musées			Spectacles		
	tous	jeunes	moins instruits	tous	jeunes	moins instruits
Pays-Bas (1995)	31	-5	-14	27	-2	-12
Autres pays d'Europe de l'Ouest						
Belgique <sup>b</sup> (1998)	48	+2	-15	49	+1	-17
France (1997)	32	+7	-8	15	+8	-5
Grande-Bretagne <sup>c</sup> (1991)	32	0	-7	39	-4	-8
Europe du Nord						
Danemark (1993)	55	.	.	26	.	.
Finlande (1991)	43	+6	-9	38	-2	-8
Europe du Sud						
Italie (1995)	29	+6	-11	18	+2	-10
Espagne <sup>d</sup> (1990)	28	+13	.	14	+4	-8
Moyenne pour tous les pays	37	+4	-11	28	+1	-10

- Catégorie jeunes de 15 à 24 ans, moins instruits : tertile inférieur.
- Flamands seulement, population 16 à 75 ans.
- Grande-Bretagne au lieu du Royaume-Uni : la question n'était pas « avez-vous fréquenté au cours des douze derniers mois », mais plutôt « fréquentez-vous à l'occasion actuellement ».
- Musées d'art non compris.
- Population de 18 ans et plus.

Source : SCP 2000, auquel on a ajouté les données provenant des statistiques culturelles de l'Union européenne (2000). Les pratiques culturelles des Français (1997) et le Conseil des arts de la Grande-Bretagne (1991).

## **Participation culturelle et politique**

Avant d'aborder les mesures visant à favoriser la participation culturelle, il serait utile pour le lecteur d'avoir un bref aperçu du système de politiques culturelles aux Pays-Bas.

Aux Pays-Bas, les gouvernements locaux, provinciaux et central, dépensent conjointement environ 2 milliards d'euros chaque année pour la culture. Les municipalités y contribuent à 58 %, le gouvernement central (le ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences) à 32 %, et les provinces au 10 % qui reste (Cultuurbeleid 2002).

Bien que le Ministère ne soit pas la principale source de financement de la culture, c'est le Ministère ou, plus exactement, le Secrétaire d'État à l'Éducation, à la Culture et aux Sciences, qui prend la plupart des décisions en matière de politique culturelle aux Pays-Bas. Cela est dû au fait que le Ministère subventionne les principales troupes nationales, musées et autres institutions culturelles. Toutes les subventions sont accordées pour une période de quatre ans. Elles sont attribuées sur la base d'un plan de quatre ans et font l'objet du Document de politique culturelle. Chaque avant-projet d'une nouvelle politique culturelle commence par la publication d'un document de travail dans lequel on expose les principes en matière de politique culturelle pour les quatre prochaines années. Le Secrétaire d'État soumet le document au Parlement et au principal organisme consultatif, soit le Conseil de la Culture. Une fois que le Conseil a fait ses recommandations et que le document a fait l'objet d'un débat parlementaire et d'amendements, le cas échéant, toutes les institutions culturelles des Pays-Bas peuvent présenter une demande de subvention pour la période couverte par le Document de politique culturelle. Des experts, choisis par le Conseil de la culture, évaluent les demandes. La qualité est le principal critère. Comme il est inconcevable, dans le système néerlandais, qu'un politicien et ses fonctionnaires jugent du contenu et de la qualité en matière d'art et de culture, l'opinion du Conseil constitue un facteur décisif. Le Secrétaire d'État doit avoir des motifs impérieux s'il souhaite annuler une recommandation concernant un orchestre, une compagnie théâtrale ou un musée. Une fois le processus terminé, le Document de politique culturelle est publié, faisant état des subventions attribuées pour les quatre prochaines années. Bien entendu, le Document doit lui aussi faire l'objet d'un débat parlementaire afin d'être approuvé.

Les principaux objectifs visés par la politique culturelle sont demeurés sensiblement les mêmes avec les années. La politique du gouvernement est de rehausser la qualité et la variété de la culture offerte et d'encourager la participation culturelle de la population néerlandaise.

Les deux premiers objectifs sont beaucoup plus faciles à atteindre que le troisième : si le gouvernement subventionne une grande variété d'événements culturels exceptionnels, il contribue à rehausser la qualité et la diversité de la culture aux Pays-Bas.

Les subventions, cependant, n'ont qu'un impact indirect sur la participation culturelle en réduisant le prix des billets d'entrée. Environ 85 % des dépenses des compagnies théâtrales et 70 % des dépenses des musées d'art sont couvertes par les subventions (Principes 1999, pp. 73-74).

En plus de cette mesure collective, nous pouvons déterminer grosso modo trois types de politiques sur la participation : la politique sur des groupes cibles particuliers, l'éducation culturelle et le Plan d'action de sensibilisation à la culture.

La politique sur des groupes cibles particuliers vise principalement les jeunes et les minorités ethniques. Depuis 2001, en plus du *Cultureel Jongeren Paspoort* (le passeport culturel des jeunes), une carte de remise permettant aux jeunes d'obtenir des rabais substantiels sur le prix d'un billet d'entrée à une pièce de théâtre ou à un concert, tous les élèves des écoles secondaires du pays ont eu droit à des coupons leur permettant d'assister à des spectacles gratuitement. Dans la plupart des musées néerlandais, l'accès est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Différentes initiatives ont été entreprises afin de favoriser la participation culturelle des minorités ethniques, dont certaines mesures visant à soutenir le travail des artistes membres de ces minorités, à encourager la coopération entre les artistes néerlandais et immigrants et à promouvoir les bonnes pratiques. Toutes les institutions subventionnées sont invitées à faire une plus grande place à la diversité culturelle de la population néerlandaise dans leur programmation et dans leurs relations publiques afin d'intéresser les « nouveaux » Néerlandais. C'est dans cet esprit que l'Association des musées des Pays-Bas a mis sur pied ses programmes interculturels. De même, lorsque de nouveaux membres sont nommés aux conseils des institutions culturelles, il y a une discrimination positive en faveur des candidats membres de minorités ethniques; une autre façon d'atteindre une plus grande diversité.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la culture et les arts sont demeurés en marge des programmes scolaires néerlandais jusque dans les années 90. Cette fâcheuse situation s'est grandement améliorée depuis, tant dans les écoles primaires que secondaires, où l'on porte maintenant une grande attention aux arts et à la culture, travaillant de concert avec les institutions culturelles comme les compagnies théâtrales, les orchestres et les musées. La grande majorité de ces institutions, en partenariat avec les écoles de leur ville ou de leur région, ont élaboré des programmes d'enseignement particuliers. Une nouvelle matière, l'étude des arts et de la culture, est maintenant enseignée dans les écoles secondaires. Il ne s'agit pas simplement de cours sur les arts et la culture : les élèves doivent participer à au moins dix événements culturels (spectacles, concerts et expositions). Des études montrent que cette matière a un effet positif sur l'intérêt des élèves pour la culture traditionnelle. Cette constatation s'applique également aux élèves membres de minorités ethniques, lesquels manifestent au moins autant d'intérêt que leurs condisciples néerlandais de souche (Ganzeboom et Haanstra 2001, 2002).

Le Plan d'action de sensibilisation culturelle constitue un élément important du Document de politique culturelle actuellement en cours et intitulé « La culture comme objet de confrontation ». Le plan vise à intéresser davantage de gens à la culture, en particulier de nouveaux publics comme les immigrants et les jeunes. Le terme culture est pris ici au sens large, recouvrant non seulement la notion de culture traditionnelle comme les arts de la scène et les musées, mais également la culture populaire comme la musique pop. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, les provinces et les municipalités ont conclu des accords et instauré des programmes pour la période 2001-2004, que le Ministère finance pour la coquette somme de 31 millions d'euros par année. Les municipalités et les provinces contribuent pour un peu moins de 14 millions d'euros par année. Il va sans dire que la culture faisant l'objet de ce plan ne se limite pas aux lieux d'animation culturelle traditionnels comme les salles de spectacle et de concert. Au contraire, les spectacles et autres événements doivent avoir lieu dans des endroits moins « bon chic, bon genre » comme les centres communautaires, les cafés ou avoir lieu en plein

air. Les campagnes publicitaires ciblées tenteront d'intéresser de nouveaux publics à ces programmes. Afin de connaître l'impact du plan d'action, le Ministère a mis sur pied une enquête détaillée en collaboration avec l'Association des municipalités des Pays-Bas et le Conseil consultatif interprovincial.

## **Vers une démocratie de la culture**

Notre attitude actuelle envers les arts nous vient en grande partie des notions du 19<sup>e</sup> siècle, en particulier celles du romantisme, selon lesquelles l'artiste est considéré comme un génie s'élevant au dessus du commun des mortels. Les œuvres des artistes y sont de nature quasi sacrée, et le public est donc censé témoigner son admiration devant ces oeuvres, par exemple, lorsqu'il assiste à un concert ou qu'il visite un musée. Il est important de préciser que cette attitude envers les arts n'était pas pratique courante avant le 19<sup>e</sup> siècle. Les règles de conduite qui prévalent actuellement dans une salle de concert, soit une tenue vestimentaire appropriée, l'interdiction de manger, de boire et de fumer, ne pas applaudir avant la fin d'un morceau, n'existaient pas avant cette date (Smithuysen 2001). Auparavant, les gens adoptaient une attitude beaucoup plus informelle et décontractée envers les arts.

Les tendances que suit la participation culturelle, du moins dans la mesure où il nous est possible de les cerner à partir des recherches faites aux Pays-Bas, indiquent que cette attitude formaliste est en train de changer. La fréquentation des lieux d'animation artistique et autres formes d'art traditionnel est de moins en moins associée à des événements exceptionnels ou rattachés à une fête, et de plus en plus à des sorties et à la pratique de loisirs. Même les spectateurs assidus qui se limitaient à la culture traditionnelle dans les années 60 et 70 se sont mis à faire plus de sport, à regarder la télévision plus souvent ou à fréquenter les parcs d'attractions à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, les gens qui consacraient la majeure partie de leur temps libre à la pratique d'activités non culturelles se rendent à l'occasion à une salle de spectacle ou un musée (Van den Broek, Knulst et Breedveld 1999, pp. 34-35). Les convenances tendent à disparaître : ce n'est vraiment pas tout le monde, du moins en Hollande, qui assiste à un concert ou à un spectacle vêtu de ses plus beaux habits. Les salles de spectacle et de concert hollandaises sont maintenant remplies de gens qui portent des jeans et autres vêtements décontractés.

Il n'y a pas que les arts de la scène, mais aussi les autres formes d'art qui fassent maintenant partie intégrante de la vie quotidienne, une partie que l'on tient pratiquement pour acquise. Il fut un temps où seules la noblesse, la bourgeoisie aisée et les églises pouvaient s'offrir les services d'un architecte. De nos jours, les architectes façonnent nos villes et nos villages, des grands centres aux municipalités de banlieue. Des artistes ont conçu pratiquement tous les objets que nous utilisons au quotidien. Ils ont une influence majeure sur la radiotélédiffusion, la publicité, l'emballage des produits alimentaires, ou la décoration intérieure des commerces, des bureaux et autres espaces publics, par exemple.

Le piédestal sur lequel le romantisme a élevé l'art et la culture est en train de s'écrouler, ce qui ne signifie pas pour autant que l'art et la culture ont perdu leur influence. Au contraire, elles revêtent aujourd'hui une plus grande importance et sont un indicateur déterminant de la qualité de vie.

## Bibliographie

Allochtonen 1995

*Allochtonen in Nederland* [Les immigrants aux Pays-Bas]. Voorburg, Agence de statistiques des Pays-Bas, 1995 (publication annuelle).

Van Beek et Knulst 1991

Paul van Beek et Wim Knulst, *De kunstzinnige burger. Onderzoek naar amateuristische kunstbeoefening en culturele interesses onder de bevolking vanaf 6 jaar* [Le citoyen artiste : une étude des activités artistiques amateurs et des intérêts culturels dans la population âgée de 6 ans et plus]. Rijswijk, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1991.

Van den Broek 2001

Andries van den Broek, 'Vrijtijdsbesteding' [Loisirs] dans Koen Breedveld et Andries van den Broek (eds.), *Trends in de tijd. Een schets van recente ontwikkelingen in tijdsbesteding en tijdsordening* [Les tendances au fil du temps : un aperçu des derniers développements dans l'emploi et l'organisation du temps]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2001, pp. 45-54.

Van den Broek et De Haan 2000

Andries van den Broek et Jos de Haan, m.m.v. Fianne Konings, *Cultuur tussen competitie en competitie. Conturen van het cultuurbereik in 2030*. [La culture entre la compétence et la concurrence. Contours de la participation culturelle en 2030]. Amsterdam, Boekmanstudies, 2000.

Van den Broek, Knulst et Breedveld 1999

Andries van den Broek, Wim Knulst et Koen Breedveld, *Naar andere tijden? Tijdsbesteding en tijdsordening in Nederland 1975-1995* [Autres temps à l'horizon? Emploi et organisation du temps aux Pays-Bas 1975-1995]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1999.

Campbell, Reinsch et Driessen 1994

H. W. Campbell, P.Q. Reinsch et P.G.H. Driessen, *Etniciteit en cultuurparticipatie. Een onderzoek naar de deelname van leden van etnische groepen aan cultuuruitingen in Nederland* [Ethnicité et participation culturelle : une étude sur la participation des membres des communautés ethniques aux formes de culture dans les Pays-Bas]. Maarssen, Studia Interetnica, 1994.

CBS 1954-66 (Agence des statistiques des Pays-Bas)

Centraal Bureau voor de Statistiek, *Radio en vrije-tijdsbesteding* [La radio et l'emploi du temps libre]. Utrecht, W. De Haan, 1954.

Centraal Bureau voor de Statistiek, *Vrije-tijdsbesteding in Nederland 1955/56* [L'emploi du temps libre aux Pays-Bas 1955-1956]. Utrecht, W. De Haan, 1957-59 (10 vols.).

Centraal Bureau voor de Statistiek, *Vrije-tijdsbesteding in Nederland 1962/63* [L'emploi du temps libre aux Pays-Bas 1962-1963]. Utrecht, W. De Haan, 1964-66 (8 vols.).

#### Cultuurbeleid 2002

*Cultuurbeleid in Nederland* [Politique culturelle aux Pays-Bas]. Zoetermeer, Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, 2002.

#### Européens 2002

La participation des Européens aux activités culturelles. Une enquête Eurobaromètre réalisée à la demande de la Commission européenne, Eurostat. Présentation synthétique des résultats. Bruxelles, EU, 2002.

#### Van Eijck, De Haan et Knulst 2002

Koen van Eijck, Jos de Haan et Wim Knulst, '*Snobisme hoeft niet meer: de interesse voor hoge cultuur in een smaakdemocratie*' [Nul besoin de snobisme ici : l'intérêt pour la haute culture dans une démocratie de bon goût] dans *Mens en Maatschappij* 77 (2002) no. 2.

#### Ganzeboom et Haanstra 2001, 2002

Harry Ganzeboom et Folkert Haanstra et al., *Momentopname 2000 CKV1-Volgproject* [Instantané 2000, Étude des arts et de la culture 1 projet-relais]. Utrecht, Cultuurnetwerk Nederland, 2001.

Harry Ganzeboom et Folkert Haanstra et al., *Momentopname 2001 CKV1-Volgproject* [Instantané 2001, Étude des arts et de la culture 1 projet-relais]. Utrecht: Cultuurnetwerk Nederland, 2002.

#### De Haan 1997

Jos de Haan, *Het gedeelde erfgoed. Een onderzoek naar veranderingen in de cultuurhistorische belangstelling sinds het einde van de jaren zeventig* [Le patrimoine partagé : une étude des changements dans l'intérêt pour l'histoire culturelle depuis la fin des années 70]. Rijswijk, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1997.

#### De Haan 2000

Jos de Haan, '*Amateurkunst in Nederland*' [Les arts amateurs aux Pays-Bas] dans Mieke de Waal et al., *Theater De Engelenbak. 25 jaar een theater om lief te hebben* [Le théâtre De Engelenbak : 25 ans d'amour du théâtre]. Amsterdam, Boekmanstudies, 2000. pp. 191-222.

#### De Haan 2001

Jos de Haan, '*Uitgaan; het bezoek aan horeca, cultuur en sportwedstrijden*' [Les sorties de divertissement : restauration, culture et sports] dans Koen Breedveld et Andries van den Broek (eds.), *Trends in de tijd. Een schets van recente ontwikkelingen in tijdsbesteding en tijdsordering* [Les tendances au fil du temps : un aperçu des derniers développements dans l'emploi et l'organisation du temps]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), pp. 97-110.

#### De Haan et Knulst 1998

Jos de Haan et Wim Knulst, *De kunstzinnige burger wordt ouder. Kunstbeoefening in de vrije tijd opnieuw onderzocht* [Le citoyen artiste se fait plus vieux : une nouvelle étude des activités artistiques pratiquées dans le temps libre]. Utrecht, Lokv, 1998.

#### De Haan et Knulst 2000

Jos de Haan et Wim Knulst, *Het bereik van de kunsten. Een onderzoek naar veranderingen in de belangstelling voor beeldende kunst en podiumkunst sinds de jaren zeventig* [La

portée des arts : une étude des changements d'intérêt pour les arts visuels et les arts de la scène depuis les années 70]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2000.

De Haan, Van den Broek et Breedveld 2001

Jos de Haan, Andries van den Broek et Koen Breedveld, '*Cultuur, recreatie en sport*' [Culture, loisirs et sports] dans *De sociale staat van Nederland in 2001* [L'état social des Pays-Bas en 2001]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2001, pp. 125-146.

De Haan, Huysmans et De Hart 2002

Jos de Haan, Frank Huysmans et Joep de Hart, '*ICT en sociale contacten*' [TIC et contacts sociaux] dans Jos de Haan et Frank Huysmans, *E-cultuur; een empirische verkenning* [La culture-Internet, une exploration empirique]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2002, pp. 75-94.

Huysmans et De Haan 2001

Frank Huysmans et Jos de Haan, '*Media en ICT; omgaan met een overvloedig aanbod*' [Médias et TIC : composer avec la surabondance d'offre] dans Koen Breedveld et Andries van den Broek (eds.), *Trends in de tijd. Een schets van recente ontwikkelingen in tijdsbesteding en tijdsordering* [Les tendances au fil du temps : un aperçu des derniers développements dans l'emploi et l'organisation du temps]. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2001, pp. 75-96.

Knulst 1989

Wim Knulst, *Van vaudeville tot video. Een empirisch-teoretische studie naar verschuivingen in het uitgaan en het gebruik van media sinds de jaren vijftig* [Du vaudeville au vidéo : une étude empirique/théorique des changements dans les sorties de divertissement et l'utilisation des médias depuis les années 50]. Rijswijk, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1989.

Knulst 1995

Wim Knulst, *Podia in een tijdperk van afstandbediening. Onderzoek naar achtergronden en veranderingen in de omvang en samenstelling van het podiumpubliek sinds de jaren vijftig* [Les salles de spectacle à l'ère de la télécommande : une étude des antécédents et des changements dans l'importance et la composition des auditoires depuis les années 50]. Rijswijk, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1995.

Knulst et Kraaykamp 1996

Wim Knulst et Gerben Kraaykamp, Leesgewoonten. *Een halve eeuw onderzoek naar het lezen en zijn belagers* [Les habitudes de lecture : un demi-siècle de recherche sur la lecture et les forces qui pèsent sur elles]. Rijswijk, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1996.

Principes 1999

Principes de politique culturelle 2001-2004. La culture comme objet de confrontation. Zoetermeer, Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, 1999.

Rapport 2001

Rapport du groupe de travail sur la participation aux activités culturelles. Luxembourg, Eurostat, 2001.

Rijpma et Roques 2000

S.G. Rijpma et C. Roques, *Diversiteit in vrijetijdsbesteding. Rapportage van een onderzoek naar deelname van Surinaamse, Turkse en Marokkaanse Rotterdamers van de 1e en 2e generatie aan onder andere cultuur, openluchtrecreatie en sport in 1999* [La diversité dans les activités de loisir : résultats d'une étude sur la participation des Surinamais, des Turcs et des Marocains de première et deuxième génération, habitants de Rotterdam, dans la culture, les loisirs et les sports etc. en plein air en 1999]. Rotterdam, COS, 2000.

SCR 1998

*Sociaal en cultureel rapport 1998. 25 jaar sociale verandering* [Rapport social et culturel 1998 : 25 ans de changement social]. Rijswijk, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1998.

Voir également :

Carlo van Praag et Wilfried Uitterhoeve. 25 ans de changement social aux Pays-Bas. Données de base du Rapport social et culturel 1998. Nijmegen, SUN, 1999.

SCR 2000

*Sociaal en cultureel rapport 2000. Nederland in Europa*. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2000.

Également publié en anglais :

*The Netherlands in a European Perspective. Social & Cultural Report 2000*. (Les Pays-Bas dans le contexte européen. Rapport social et culturel 2000.) La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2001.

Smithuijsen 2001

Cas Smithuijsen, *Een verbazende stilte. Klassieke muziek, gedragsregels en sociale controle in de concertzaal* [Un silence étonnant : musique classique, règles de conduite et contrôle social dans une salle de concert]. Amsterdam, Boekmanstichting 2001.

Statistisch 2002

*Statistisch jaarboek 2002* [Annuaire statistique 2002]. Voorburg, Agence des statistiques des Pays-Bas, 2002.

Tesser *et al.* 1995-2001

P.T.M. Tesser *et al.*, *Rapportage minderheden* [Rapport sur les minorités ethniques]. Rijswijk / La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 1995 (publication biannuelle).

P.T.M. Tesser et J. Iedema, *Rapportage minderheden 2001* [Rapport sur les minorités ethniques 2001]. Partie 1 : Progrès scolaires. La Haye, Bureau de planification sociale et culturelle (SCP), 2001.